



...en direct du CHSCT

Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Expression syndicale des élus *SUD* - CHSCT du 21 juin 2013

LA DIRECTION FERME 51 POINTS DE VENTE SEMAINES 31 ET 32

ON FERME -paradoxal-

La Direction a justifié la suppression de la fermeture du jeudi après-midi par la nécessité d'une meilleure accessibilité pour la clientèle et ferme cet été 51 points de vente pendant 2 semaines.

ON FERME -inquiet-

Cette expérience limitée est-elle une base de réflexion pour des éventuels projets qui conduiraient à des fermetures définitives d'agences?

ON FERME -obligatoire-

N'y a-t-il pas des pressions pour que les salariés des points de vente fermés se mettent en congé pendant la période de fermeture s'ils ne le souhaitent pas personnellement?

ON FERME -souple-

Les congés des salariés de la CEBPL ont été validés préalablement à cette décision de la Direction de fermetures des points de vente. Les salariés qui le désirent pourront-ils profiter de ces nouvelles disponibilités dégagées?

ON FERME -laborieux-

Chaque jour, un collaborateur passera dans l'agence fermée pour y relever le courrier et réaliser les transactions nécessaires (versement des espèces, chargement des GAB, traitement des chèques, etc...).

ON FERME -économique-

La Direction affirme que le nombre de stagiaires d'été est similaire à celui de l'année passée.

ON FERME -couteux-

Les salariés travaillant dans une autre agence pendant la période de fermeture de leur point de vente seront remboursés de leurs frais de déplacement correspondant au dépassement de leur kilométrage habituel.

ON FERME -chronophage-

Les responsables hiérarchiques devront veiller à ce que le salarié « déplacé » indique correctement les dépassements d'horaires réalisés. Par exemple, noter chaque jour le dépassement d'horaire du matin et réaliser la récupération le soir, sur l'outil SERVICE.

ON FERME -informatif-

Les élus du CHSCT ont insisté pour que les clients reçoivent une information préalable et qu'ils ne se trouvent pas simplement face à une porte fermée.

ON FERME -égalitaire-

Les éléments concrets étudiés par la direction pour l'éventualité de fermeture sont différents suivant les situations géographiques.

ON FERME -anarchique-

La Direction déplore des fermetures « sauvages » de point de vente.

Nous aurions préféré que la Direction présente un projet de diminution de l'amplitude d'ouverture des agences pendant la période estivale plutôt que de fermeture ce qui aurait permis de conserver la qualité d'accueil de la clientèle.

Les élus ont donc émis un avis défavorable à la fermeture pour une durée limitée de certaines agences pendant la période estivale du 06 au 17 août 2013.

Les élus Sud au CHSCT :

Bruno BAILLY-BOURABIER - Isabelle CORDIER - Gilles DURAND - Nicole GOALIC
Jean-Michel KERVAON - Valérie RAULT - Michèle ROBIN - Hervé TESSIER **Le représentant syndical SUD** : Fabien CLOIREC

SUD Caisse d'Epargne Bretagne - Pays de Loire www.sudbpce.com

Nantes - dom 55951 - ☎ 02 72 20 34 87 ☎ 02 40 16 95 28 ✉ sud.cebpl@orange.fr
Vannes - dom 22350 - ☎ 02 22 07 50 56 ☎ 02 97 01 58 24 ✉ claud.corbel@aliceadsl.fr

Rejoignez-nous sur Facebook